

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Décision du 4 mai 2023 portant nomination de membres du conseil scientifique de l'Institut Mines-Télécom

NOR : ECOG2312502S

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 16 ;

Décide :

Article 1^{er}

Sont désignées membres du conseil scientifique de l'Institut Mines-Télécom les personnalités suivantes :

- M. Casoetto (Nicolas), directeur industriel Bosch Thermotechnologie France, en remplacement de M. Laforge (Philippe) ;
- M. de PELSEMAEKER (Georges), green refrigerant advance development director de Valeo et professeur associé à l'université de Liège, en remplacement de M. Segal (Patrick) ;
- Mme Vizika (Olga), directrice Scientifique d'IFP Energies Nouvelles, en remplacement de Mme Barrere-Tricca (Cécile) ;
- M. Lubineau (Philippe), directeur de la recherche et des programmes du Cetim, en remplacement de M. Richet (Daniel).

Article 2

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 4 mai 2023

Pour le ministre et par délégation,
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles

V. THÉRY